

GARDERIE PERISCOLAIRE

Une garderie est à votre disposition **dans les écoles de Beauvais et de Tauriac** à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir, selon vos besoins. Les tarifs de cette garderie sont de :

3 € par jour par enfant
150 € pour 1 enfant par an
200 € pour 2 enfants par an
240 € pour 3 enfants par an
250 € pour 4 enfants par an

HORAIRES DES ECOLES

Ecole de Montgaillard :

Lundi mardi jeudi vendredi : 9h00 – 12h15 ; 13h45 – 15h45
Mercredi : 9h00 – 12h00

Ecole de Tauriac :

Lundi mardi jeudi vendredi : 8h45 – 12h15 ; 14h15 – 15h55
Mercredi : 8h45 – 12h05

Ecole de Beauvais :

Lundi mardi jeudi vendredi : 8h45 – 12h00 ; 13h55 – 15h55
Mercredi : 8h45 – 11h45

TRANSPORT SCOLAIRE

Nous vous rappelons que le bus scolaire ne transporte votre enfant qu'entre votre domicile (ou assistante maternelle) et l'école. Ces points d'arrêt ont été enregistrés lors de votre demande auprès de la FEDERTEEP.

Nous vous rappelons que le bus doit respecter des horaires stricts afin que les enfants arrivent à l'heure dans leurs écoles respectives et que le bus ne peut attendre chaque enfant. Ces horaires sont consultables sur le site www.federteep.fr

En cas d'intempérie, la FEDERTEEP vous prévient de l'absence de ramassage sur le numéro de téléphone **portable** que vous avez renseigné lors de la demande de carte de bus. Si vous avez le moindre doute quant à l'éventuelle fermeture de l'école, appelez le référent de votre école ou le maire de votre école. Ne vous déplacez pas inutilement, si l'école est fermée, aucune garderie n'est assurée, aucun repas n'est distribué.

Lorsque vous venez chercher votre enfant à l'école de Tauriac, nous vous rappelons que le stationnement des véhicules, hormis les bus scolaires, est interdit devant l'école, respectez cette interdiction pour la sécurité de nos enfants.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie sur le fonctionnement du ramassage scolaire afin d'évaluer vos besoins.

Nous vous rappelons que la carte de bus a un coût pour vous mais aussi pour la collectivité.

D'autre part, nous vous demandons de renseigner la fiche jointe afin de pouvoir vous contacter.

**NOTE D'INFORMATION
RENTREE SCOLAIRE
BEAUVAIS MONTGAILLARD
TAURIAK SEPTEMBRE 2017/2018**

CANTINE SCOLAIRE

Le coût du repas est de 2.90 €. Nous vous demandons de prévenir de l'absence de votre enfant si possible dès que vous le savez afin de gérer au mieux les quantités cuisinées. **En cas d'absence non prévenue avant 8h30, le repas sera facturé. Vous devez uniquement contacter M. BENEDICTO Mathieu au 06.31.90.74.88, responsable de la cantine, laissez un message sur le répondeur ou envoyez un SMS.**

Une facture vous sera adressée tous les mois dans le cartable de votre enfant (pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail) à partir du 10 de chaque mois, elle concernera les repas pris par votre enfant le mois précédent. Tout paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public ne pourra se faire qu'au secrétariat des mairies de Beauvais Montgaillard ou Tauriac auprès de Mme Nathalie ESCOFFIER ou Tiphaine DUGLEUX. Nous vous remercions d'éviter au maximum des paiements en numéraire, que vous ne pourrez effectuer qu'au secrétariat de mairie de Beauvais. Les horaires des 3 mairies sont :

- Mairie de Beauvais (05.63.40.58.74.) : lundi et jeudi de 8h00 à 12h00
- Mairie de Montgaillard (05.63.33.52.08.) : mardi de 14h00 à 18h00
vendredi de 8h30 à 12h30
- Mairie de Tauriac (05.63.40.55.22.) : lundi de 14h00 à 18h00
jeudi de 14h00 à 19h00.

Surtout ne mettez jamais ni monnaie ni chèque dans le cartable de votre enfant !

Nous vous rappelons que les services de cantine et de garderie ne sont pas obligatoires. Lorsque vous confiez vos enfants à nos services, vous devez faire confiance à notre personnel, qui, nous vous le rappelons, travaille depuis de nombreuses années auprès des enfants, est donc compétent. La confiance évite des tensions inutiles.

Si vous laissez votre enfant manger à la cantine, vous devez en accepter le fonctionnement : chaque enfant doit goûter à tout même si c'est en petite quantité, il doit respecter le personnel, les repas doivent se dérouler dans le calme.

Lorsque votre enfant ne mange pas à la cantine, il est sous votre responsabilité, vous ne devez le ramener au plus tôt que 10 minutes avant la reprise des cours : 13h35 à Montgaillard, 14h05 à Tauriac et 13h45 à Beauvais. Merci de respecter ces horaires. Le personnel n'est responsable que des enfants qui restent déjeuner à la cantine.

En cas de conflit, veuillez-vous adresser aux enseignants (pour ce qui concerne le temps scolaire) et le référent de votre école.

- Patrick FRACASSIN pour Beauvais : Tel 06.77.57.73.76
- MARTINEZ Junior pour Beauvais : Tel 07.88.32.51.76
- POUCHAUD Luc pour Tauriac : Tel 06.72.05.12.24
- GAY Xavier pour Montgaillard : Tel 06.30.27.87.59

(pour ce qui concerne le temps de cantine ou de garderie) en aucun cas directement avec le personnel. Nous vous rappelons que les problèmes ne se règlent pas au portail de l'école.

Nous avons besoin tout au long de l'année scolaire de personnes susceptibles de remplacer notre personnel pour le service des repas, pour la garderie... Si vous êtes disponible merci de vous faire connaître auprès de la mairie.

FICHE DE RENSEIGNEMENT
A RETOURNER PAR MAIL OU A DONNER
EN MAIRIE.

PERE

MERE

NOM :
PRENOM :

NOM :
PRENOM :

ADRESSE

ADRESSE

TEL fixe :

TEL fixe :

TEL portable :

TEL portable :

MAIL :
(utile pour l'envoi des factures de cantine)

MAIL :

PROFESSION :

PROFESSION :

ORGANISME d'ALLOCATIONS FAMILIALES :

N° D'ALLOCATAIRE :

RAPPEL :

En cas d'absence non prévenue avant 8h30 dans votre école, le repas sera facturé. Tous les 10 du mois, la facture de cantine sera dans le cartable de votre enfant si vous n'avez pas opté pour l'envoi par mail.

Surtout ne mettez jamais ni monnaie ni chèque dans le cartable de votre enfant !

En cas d'intempérie, la FEDERTEEP vous prévient de l'absence de ramassage sur le numéro de téléphone portable que vous avez renseigné lors de la demande de carte de bus. Si vous avez le moindre doute quant à l'éventuelle fermeture de l'école, appelez le référent de votre école ou le maire de votre école. Ne vous déplacez pas inutilement, si l'école est fermée, aucune garderie n'est assurée, aucun repas n'est distribué.

Je soussigné, M. _____ Mme _____
de la note d'information de septembre 2017.

_____, certifiions avoir pris connaissance

Signatures :

